

Requalification des espaces tertiaires et de restauration - phase cafétérias de l'immeuble du 56, rue de Lille (7e)

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1205-3607

Mise en ligne : 31/01/2012

75

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Source : **LE MONITEUR**

Client : Caisse des Dépôts

Travaux de bâtiment

Procédure adaptée

Date limite de réponse : **27/02/2012**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Caisse des dépôts et consignations

Correspondant : Mme Laurence GUERET-BECKER, Rédacteur, Service SDA 400 - 56 rue de Lille, 75356 Paris, tél. : 01 58 50 38 23, courriel : laurence.gueret-becker@caissedesdepots.fr, adresse internet :

<http://www.achatpublic.com/accueil/caissedesdepots/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Affaires économiques et financières

Objet du marché : Travaux pour la requalification des espaces tertiaires et de restauration - phase cafétérias - de l'immeuble du 56 rue de Lille 75007 Paris

Les travaux sont répartis en 6 lots désignés ci-dessous :

- 1- Menuiseries extérieures et intérieures bois
- 2- Plâtrerie, cloisons, faux plafonds
- 3- Peinture, nettoyage, revêtements de sols souples
- 4- CVC Plomberie sanitaire
- 5- Electricité, courants forts, courants faibles
- 6- Equipements de cuisine

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : Objet principal : 45421150

Objets complémentaires : 45410000

Objets complémentaires : 45442100

Objets complémentaires : 45330000

Objets complémentaires : 09310000

Lieu d'exécution des travaux : paris

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Cautionnement et garanties exigés : Pas de garantie ni de cautionnement exigés.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Paiement direct et non différé des prestations sur le budget propre de la Caisse des dépôts, dans un délai global de paiement de 45 jours à compter de la réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Capacités économiques et financières
Capacités professionnelles et techniques

Situation juridique - références requises : Présentation de la candidature : objet de la candidature, présentation du candidat (seul, en groupement (solidaire, conjoint ou conjoint dont le mandataire est solidaire), en cas de groupement : identification des membres du groupement et répartition des prestations, la désignation du mandataire et habilitation. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de demander la communication des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat.

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 Ord.2005;

Déclaration sur l'honneur, qu'au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité économique et financière, l'un des renseignements ou documents ci-dessus prévus par la CDC, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par la Celle-ci.

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Valeur technique (60 %)

Prix des prestations (40 %)

Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 février 2012 à 11 h 30

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 12002700

Renseignements complémentaires : Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> Les critères relatifs à la candidature sont :

- Les garanties financières
- Les capacités techniques et professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Valeur technique (60%) dont :

1- les moyens humains et techniques mis en oeuvre par l'entreprise pour réaliser les travaux en site occupé et respecter les objectifs de calendrier et le délai (40%), dont notamment :

- la composition de l'équipe dédiée à l'opération avec les profils et rôles de l'encadrement en phase études d'exécution, synthèse et travaux,

- La qualité du planning détaillé permettant de respecter le calendrier de référence.

2- Les procédés d'exécution et la méthodologie d'exécution plan qualité, (60%) dont notamment :

- La description détaillée de la méthodologie de réalisation, prenant en compte les contraintes du bâtiment et de l'opération.

- Le plan d'assurance qualité décrivant le mode de fonctionnement et les points principaux à contrôler (l'identification des contrôles internes et externes pour les différentes tâches à accomplir).

- Les moyens mis en place pour réduire les nuisances de chantier, respecter l'environnement et assurer la sécurité des travailleurs et des occupants.

Prix des prestations (40%) dont :

- la valeur absolue du prix : 60%

- la décomposition et la cohérence de la DPGF 40%

Le délai d'exécution des travaux est de 8 mois, y compris la période de préparation de 1 mois.

Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 janvier 2012

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. DEVEZE Elie, Caisse des dépôts et consignations, 56 rue de Lille, 75356 Paris 07 sp, tél. : 01 58 50 33 98, courriel :

elie.deveze@caissedesdepots.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mme GUERET-BECKER Laurence, Caisse des dépôts et consignations, SDA400 - 56 rue de Lille, 75356 Paris 07 sp, tél. : 01 58 50 38 23, courriel : laurence.gueret-becker@caissedesdepots.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Caisse des Dépôts DBOFN2 Rez de chaussée gauche, 51, rue de Lille, 75356 Paris 07 sp, tél. : 01 58 50 83 91

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Caisse des Dépôts DBOFN2 Rez de chaussée gauche, 51, rue de Lille, 75356 Paris 07 sp, tél. : 01 58 50 83 91, adresse internet :

<http://www.achatpublic.com/accueil/caissedesdepots.fr>

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents sont gratuits.

Les candidats sont invités à retirer le dossier de consultation des entreprises (DCE) via le site

<http://www.achatpublic.com/accueil/caissedesdepots/> . Ce site est libre d'accès.

Le dossier de consultation des entreprises peut également être retiré à Caisse des Dépôts DBOFN2 Rez-de-chaussée gauche

51 rue de Lille 75356 Paris 07 SP

Les horaires d'ouverture sont : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Date limite d'obtention : 27 février 2012 à 11 h 30

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46

Détails d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours sont les suivantes :

1) de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché et/ou en cas d'urgence :

- le référé suspension sous réserve de l'introduction d'une requête en annulation au fond contre un acte faisant grief (articles L. 511-1 et L. 521-1 du code de justice administrative) ;

- le référé précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative) ;

- le recours administratif : gracieux (auprès de l'auteur de la décision) ou hiérarchique (auprès du supérieur de l'auteur) dans un délai de deux mois à compter de la notification d'une décision faisant grief ;

- le recours en annulation et le recours indemnitaire de pleine juridiction (art. R. 421-1 du Code de Justice Administrative) ;

2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat : référé contractuel contre le contrat (art. L.551-1 à 4 du Code de Justice Administrative) ;

3) dans un délai de deux mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du marché : recours de pleine juridiction en annulation du marché et/ou en indemnisation susceptible d'être assorti d'un référé suspension sur le fondement de la décision Tropic Signalisation (arrêt du Conseil d'Etat du 16/07/2007 no291545).

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Menuiseries extérieures et intérieures bois

C.P.V. - : Objet principal : 45421150

Lot(s) 2 Plâtrerie, cloisons, faux plafonds

C.P.V. - : Objet principal : 45410000

Lot(s) 3 Peinture, nettoyage, revêtements de sols souples

C.P.V. - : Objet principal : 45442100

Lot(s) 4 CVC Plomberie sanitaire

C.P.V. - : Objet principal : 45330000

Lot(s) 5 Electricité, courants forts, courants faibles

C.P.V. - : Objet principal : 09310000

Lot(s) 6 Equipements de cuisine

C.P.V. - : Objet principal : 39220000